Envoyé en préfecture le 24/01/2024

Reçu en préfecture le 24/01/2024

Publié le

ID: 032-213201106-20240123-03\_2024-DE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 23/01/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 janvier, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 8

Présents: 7

Absents: 1

Nombre de suffrages

exprimés : Pour : 7 Contre : 0 Abstentions : 0 Etaient présents :

M. TAUZIEDE Bernard, M. ROBERT François, Mme HULSHOF Sabine, M. SAUQUES Kévin, Mme BLANCHARD Régine, Mme CRUET Cynthia, Mme LABORDE Aurélie.

**Procurations:** 

Etait absent : M. CAZES Jérôme

Etaient excusés :

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme LABORDE Aurélie

Date de convocation 17/01/2024

Délibération approuvant le devis de la SARL PINTO pour les travaux du sol de l'appartement du MULTISERVICES

Monsieur le Maire indique au Conseil que les travaux d'isolation entrepris dans l'appartement du Multiservices ont révélé la fragilité du sol qu'il est impératif de refaire avant de finir toute l'isolation et de poser la cuisine.

La SARL PINTO a été pressentie et a fourni un devis à hauteur de 13 197,10 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter la décision.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits. Le Maire,

Pour extrait conforme,

